

Projet

« Patrouilleurs scolaires à Chavannes »

Association des Parents d'élèves (APE) Chavannes

Avril 2016

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Analyse de la situation et propositions concrètes.....	6
3. Conclusion et perspectives.....	10
4. Références.....	11
5. Annexes.....	12

1. Introduction

Historique et origine du projet

A travers ce projet, nous parlons du sujet suivant : **préoccupation croissante au sujet de la sécurité routière sur notre commune !** En tant qu'association de parents d'élèves, nous relevons que ce sujet a été à plusieurs reprises, soulevé par le biais des représentants de parents au sein du Conseil d'établissement de notre Commune. En date du 27.11.2014, un groupe de travail issu du Conseil d'établissement a été nommé pour repérer et analyser les problèmes (cf. Rapport Sécurité routière juin 2015). Plusieurs propositions d'aménagement ont été concrètement proposées dans ce rapport.

Nous avons appris que celui-ci a été ensuite transmis et étudié par la Municipalité de la législature précédente et qu'une demande pour tenter de recruter des patrouilleurs scolaires avaient également été pris en compte. Un essai de recrutement a été mis en œuvre mais sans succès suite aux annonces passées.

Constat actuel

Depuis plus d'une année, plus aucune nouvelle concernant la demande de patrouilleurs scolaires et plus de communication directe sur les aménagements futurs à apporter sur les tronçons et carrefours ciblés, en lien direct avec les différentes pistes d'améliorations proposées du rapport du Conseil d'établissement.

Nous avons également appris que certains citoyens ont appelé ou écrit pour signaler des « danger » potentiels ou incidents à certains carrefours, impliquant des écoliers (cf. Mails en annexe). Une citoyenne travaillant au sein de l'UAPE de notre commune se serait également annoncé au greffe par téléphone pour transmettre son intérêt à devenir patrouilleurs mais on lui aurait répondu de manière très vague par la négative.

De fait, notre association, appuyée par nos familles membres, se préoccupe toujours de la question de la sécurité sur le chemin des écoliers sur notre commune. Nous aurions à cœur que nous ne devions pas attendre « un drame » impliquant un enfant pour que plus de sécurité soit mise en place sur certains carrefours de nos tronçons routiers.

Nous revenons donc vers vous en ce mois d'avril 2016 pour relancer et soutenir la mise en œuvre des mesures ayant pour but d'améliorer ce point de sécurité routière, c'est-à-dire de

manière plus précise, souligner l'importance des sécurisations des passages piétons sur les tronçons de Chavannes Sud et Nord empruntés par les écoliers de notre commune.

Nous aimerions vous présenter donc deux points à relancer et à mettre en œuvre :

1. Communication continue et suivi des propositions d'améliorations de la sécurité sur les carrefours, identifiés dans le rapport du Conseil d'établissement (proposition : remettre ce point d'office aux ordres de jour des prochains Conseil d'établissement).
2. Création et financement d'une équipe de patrouilleurs scolaires pour sécuriser certains tronçons de ces mêmes carrefours en plus des améliorations techniques prévues ou déjà faites.

Concernant le 1^{er} point, nous avons appris que des améliorations ont déjà été apportées par la Commune. Nous souhaiterions donc une communication plus continue sur ces améliorations et un suivi, notamment en vue des futurs chantiers sur notre commune à venir.

Concernant le 2^{ème} point, voici des données qui permettent de souligner le rôle préventif des patrouilleurs scolaires et qui nous ont amenés à soutenir cette idée.

Afin d'avoir des informations et des données statistiques, nous avons envoyé un mail à Mme Leuenberger Fankhauser (Collaboratrice administrative de la formation du bureau de prévention des accidents BPA). Cette collaboratrice nous a répondu qu'ils ne disposaient pas de statistiques directes à ce sujet (cf. Mail dans les annexes) mais elle nous a signalé des études scientifiques sur le rôle préventif des patrouilleurs scolaires que nous avons ensuite complété avec une recherche dans la littérature scientifique internationale.

Cela nous a permis d'augmenter le nombre de références sur ce sujet et de vous proposer une brève synthèse ci-dessous.

La plus part des recherches a montré que les patrouilleurs scolaires (*crossing guards*) ont un rôle effectif pour augmenter la sécurité et l'apprentissage des enfants/élèves à traverser les routes lors de leur parcours pour se rendre à l'école ou pour revenir de l'école (Schwebel et al., 2012 ; Rothman et al., 2015 ; Gutierrez et al., 2014 ; Rosenbloom et al., 2008).

La présence des patrouilleurs scolaires permet d'augmenter la mobilité douce (marche, vélo, etc.) des enfants sur le parcours scolaire sans augmenter le risque d'accidents (Rothman et al., 2014 - 2015) ; ce dernier étant plus lié aux aménagements du territoire (Rothman et al., 2014). De plus, la présence des patrouilleurs scolaires sur le parcours scolaire augmente le nombre d'enfant qui empruntent les routes sécurisées par les patrouilleurs (Gutierrez et al., 2014) qui ne doivent pas être obligatoirement des policiers ou des enseignants, mais simplement des piétons avec un minimum d'expérience (adolescents) et avec une formation minimale leur permettant d'effectuer leur fonction de manière pertinente et efficace (Yeaton et al., 1983 ; Rosebloom et al., 2008).

Cette brève analyse des résultats de la littérature nous permet de relever les points suivants :

1. La présence des patrouilleurs scolaires favorise la mobilité douce des enfants (facteur important pour lutter contre la sédentarité qui augmente chez les enfants) sans augmenter le risque d'accidents et améliorant l'apprentissage du « comportement piétons » des enfants.
2. La possibilité d'une constitution mixte (adolescents, adultes, personnes âgées) de l'équipe de patrouilleurs préalablement formée.
3. A plus long terme, un programme d'instruction à la traversée des routes et au code de la route à l'école pourrait être un moyen préventif efficace comme montré par une étude israélienne (Rosenbloom et al., 2008).
4. L'importance d'une politique urbanistique qui prend en compte la sécurité des piétons dans les aménagements du territoire en général et surtout dans les environs de l'école.

2. Analyse de la situation et propositions concrètes

A partir du dossier « Sécurité routière » rédigé par le Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et St Sulpice (cf. Annexes), une analyse de la situation a été effectuée afin de pouvoir proposer une mise en place d'une équipe de patrouilleurs scolaires.

Par rapport au dossier « Sécurité routière », il faut souligner que la Commune a améliorée les conditions des postes #7 (Av. du Tir-Fédéral – Rue Centrale ; marquage du passage piétons maintenant bien présent) et #10 (Route de la Maladière – Av. de la Gare ; réaménagement complet du carrefour) en prenant en compte les propositions émises par le groupe de travail du Conseil d'établissement.

Le dossier « Sécurité routière » souligne aussi le fait que l'accès au collège de la Plaine est bien sécurisé (voir postes #10 et #11). Pour cette raison et pour la difficulté de recrutement rencontrée jusqu'à présent, nous avons décidé de nous concentrer pour cette première proposition sur la zone autour des établissements de la Concorde et de la Planta.

Proposition #1

Les postes à occuper par les patrouilleurs scolaires seraient au nombre de quatre (en ordre de priorité du plus important au moins important ; Figure 1) :

1. Poste #8 (Av. de Préfaully – Av. de la Gare).
2. Poste #4 (Ch. des Glycines – Av. de Préfaully, accès au Collège de la Planta).
3. Poste #5 (Av. de Préfaully – Rue Centrale).
4. Poste #9 (Av. de la Concorde – sortie sud du Collège de la Planta).

Le poste #6 (Ch. des Ramiers – Rue Centrale) pourrait être aussi occupé par un patrouilleur, mais nous proposons, pour l'instant, de limiter les postes et de nous concentrer sur ces 4 postes et de suggérer des parcours à emprunter par les enfants qui passent le plus possible par ces quatre postes occupés par les patrouilleurs limitant ainsi les autres carrefours (flèches en rouge sur la Figure 1). **Une fois l'équipe et le système en place, il nous semble important que l'école et/ou la Commune puissent communiquer aux familles le fonctionnement du système en place et sur les parcours à emprunter par les enfants pour aller à l'école ou pour revenir de l'école.**



Figure 1. Proposition des postes à occuper par les patrouilles scolaires en priorité (○) et dans un deuxième temps (□) et parcours (--->) à emprunter de préférence par les enfants. **Poste #1**, Av. de la Gare, passage piétons avec feux de circulation ; **Poste #2**, Av. de la Gare – Av. de la Concorde, giratoire ; **Poste #3**, Av. de la Concorde – rue Centrale ; **Poste #4**, Ch. des Glycines – av. de Préfaully, accès au Collège de la Planta ; **Poste #5**, Av. de Préfaully – rue Centrale ; **Poste #6**, Ch. des Ramiers – rue Centrale ; **Poste #7**, Av. du Tir-Fédéral - Rue Centrale ; **Poste #8**, Av. de Préfaully – av. de la Gare ; **Poste #9**, Av. de la Concorde – Sortie sud du Collège de la Planta.

Proposition #2

Si les difficultés de recrutement devaient persister, nous proposons une deuxième proposition seulement avec 3 postes (les 3 premiers de la Proposition #1) à occuper par les patrouilleurs scolaires :

1. Poste #8 (Av. de Préfaully – Av. de la Gare).
2. Poste #4 (Ch. des Glycines – Av. de Préfaully, accès au Collège de la Planta).
3. Poste #5 (Av. de Préfaully – Rue Centrale).

Pour les deux propositions, il nous semble envisageable de prévoir 1 personne par poste avec 1 remplaçant pour toute l'équipe, ce qui veut dire une équipe de 5 personnes (4 permanents et 1 remplaçant) pour la Proposition #1 et une équipe de 4 personnes (3 permanents et 1 remplaçant) pour la Proposition #2.

Idéalement, le système devrait être en place les 5 jours de la semaine couvrant les 4 déplacements journaliers des élèves. Il nous semble aussi envisageable que le système puisse être en place 3 jours par semaine (e.g., lundi, mercredi, vendredi) avec une communication claire aux familles. Cette solution temporaire permettrait au système de partir et de le rendre visible aux citoyens permettant ainsi de compléter plus facilement le recrutement et l'équipe des patrouilleurs scolaires et mettre le système en place sur toute la semaine.

Ces propositions dépendent clairement du nombre de personnes recrutées et devront donc être revues et adaptées en fonction de ceci.

Notre association se propose, en appui à la Commune, afin d'organiser un nouveau recrutement d'une équipe de patrouilleurs scolaires. Nous imaginons une composition d'équipe mixte, à savoir :

- Retraités.
- Jeunes en recherche d'un emploi d'appoint, habitant notre commune.
- Citoyens de Chavannes (parents à la maison – personnes en recherche d'un revenu d'appoint).

Nous serions prêts à aider dans ce recrutement au niveau du temps et de l'organisation concrète du recrutement.

Nous précisons que nous avons déjà pris des contacts et une petite liste de personnes intéressées est en cours d'élaboration. Il manque bien entendu un budget clair à estimer avec des propositions concrètes sur le tarif horaire que la Commune serait prête à financer et les modalités d'engagement d'une équipe de patrouilleurs scolaires. La question de la coordination sur le long terme est aussi à élaborer.

Nous précisons que nous avons eu des indications très concrètes de la part de la coordinatrice communale d'Ecublens, Mme Sylvette Menetrey. Celle-ci nous a expliqué comment cela fonctionnait dans sa commune et les choix faits par celle-ci pour que cela fonctionne (engagement fixe, salaire horaire attractif et un 10 % de poste de coordination à la commune).

3. Conclusion et perspectives

En s'appuyant sur la base légale, réglant l'activité des patrouilleurs scolaire, à savoir : l'« Ordonnance sur la signalisation routière OSR 741.21 », ainsi que sur les données BPA et les renseignements recoltés auprès des Communes de Renens et Ecublens, ainsi qu'auprès de la Police Pôle Ouest (Adjudant Dudan), en plus du rapport sécurité routière du Conseil d'établissement, nous vous avons donc présenté nos propositions dans les pages précédentes.

Nous souhaiterions donc une mise en œuvre de ce projet pour la **prochaine rentrée scolaire**, soit en **août 2016**.

Pour ce faire, nous aimerions vous proposer une rencontre dans les prochaines semaines, une fois notre projet transmis auprès de votre nouvelle Municipalité, afin de connaître votre analyse des points et des propositions évoqués, ainsi que des possibilités de réalisations concrètes dans les mois à venir.

Chavannes, le 18 avril 2016.

Pour le comité APE-Chavannes

Vanessa Redzepi-Poggi

Davide Malatesta

4. Références

1. Dossier « Sécurité routière » rédigé par le Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et St Sulpice
2. Gutierrez CM, Slagle D, Figueras K, Anon A, Huggins AC, Hotz G. Journal of Transport & Health. Journal of Transport & Health 1: 116–123, 2014.
3. Yeaton WH, Bailey JS. Utilization analysis of a pedestrian safety training program. J Applied Behav Anal. 1983; 16:203–216. [PubMed: 16795664]
4. Ordonnance sur la signalisation routière OSR 741.21.
5. Rosenbloom T, Haviv M, Peleg A, Nemrodov D. The effectiveness of road-safety crossing guards: Knowledge and behavioral intentions. Safety Science 46: 1450–1458, 2008.
6. Rothman L, Macarthur C, To T, Buliung R, Howard A. Motor Vehicle-Pedestrian Collisions and Walking to School: The Role of the Built Environment. PEDIATRICS 133: 776–784, 2014.
7. Rothman L, Perry D, Buliung R, Macarthur C, To T, Macpherson A, Larsen K, Howard A. Do school crossing guards make crossing roads safer? A quasi-experimental study of pedestrian-motor vehicle collisions in Toronto, Canada. BMC Public Health (July 30, 2015). doi: 10.1186/s12889-015-2065-y.
8. Schwebel DC, Davis AL, O'Neal EE. Child Pedestrian Injury: A Review of Behavioral Risks and Preventive Strategies. American Journal of Lifestyle Medicine 6: 292–302, 2012.

5. Annexes

1. Dossier « Sécurité routière » rédigé par le Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et St Sulpice.
2. Mails d'une citoyenne sur des incidents sur la route.
3. Mail collaboratrice administrative de la formation du bureau de prévention des accidents BPA.
4. Article sur des exemples + brochure TCS + brochure BPA.